

d'une répartition rationnelle des ressources au moyen du commerce international.

« Les membres ont fait la revue de leurs politiques d'aide respectives à la lumière des besoins des pays en voie de développement du monde. Les membres canadiens ont fait observer que l'aide étrangère du Canada, en particulier l'aide officielle au développement, continue de s'élargir et qu'elle gagnera en efficacité en raison des améliorations adoptées à la suite de la révision de la politique étrangère, mesures qui prévoient une certaine libéralisation de l'aide et une proportion accrue d'aide multilatérale. Les membres américains ont exposé les résultats de la révision de la politique d'aide étrangère des États-Unis, en ce qui concerne particulièrement les contributions que les États-Unis feront à l'avenir par l'intermédiaire d'institutions multilatérales au titre de l'aide économique. On a procédé à un échange de vues sur les avantages qui résulteraient de l'élargissement, sur une base multilatérale, des achats à effectuer dans le cadre de l'aide à l'étranger. Dans le domaine commercial, les deux pays ont exprimé leur intention de mettre en vigueur, sous la condition d'une approbation législative, un régime de tarifs préférentiels en faveur des pays en voie de développement en vue de favoriser leur expansion commerciale.

Relations commerciales entre l'Ouest et l'Est

« Le Comité a examiné l'évolution actuelle des relations commerciales entre l'Ouest et l'Est. Les représentants des États-Unis ont rappelé leur désir général d'élargir le commerce des biens de nature non stratégique, et les mesures prises récemment par les États-Unis pour desserrer le contrôle à l'exportation et les autres restrictions au commerce de ces biens. Tout en se réjouissant de ces mesures, les représentants du Canada ont rappelé le caractère extraterritorial de ces contrôles et exprimé l'espoir que les États-Unis prendront rapidement de nouvelles mesures pour éviter toutes difficultés dans ce domaine. On est convenu de revenir sur cette question.

« En venant aux problèmes d'intérêt bilatéral, les représentants ont discuté en détail de questions relatives à la protection de l'environnement et au commerce des matières génératrices d'énergie.

« Les membres du Comité ont reconnu la haute importance que les deux pays attachent à la nécessité de s'attaquer ensemble, le long de leur frontière commune, et particulièrement dans les Grands lacs, à l'urgent problème de la pollution. Ils ont noté que les ministres intéressés des deux pays devaient, lors d'une réunion qui doit se tenir au début de l'année prochaine, envisager des propositions destinées à mettre sur pied un programme d'action commune plus efficace pour la protection des Grands lacs, en conformité des recommandations de la Commission mixte internationale. Les représentants ont affirmé à nouveau l'engagement de leurs gouvernements respectifs d'entreprendre aussi rapidement que possible un examen constructif de ces recommandations, en vue d'améliorer la qualité des eaux des Grands lacs.